LE JASEUR DE SAINT-SAMUEL

ÉDITION MAI 2023



- Message de la Municipalité
- Résolution Hydro-Québec (pannes)
- Offre d'emploi : Centre Multifonctionnel
- Chronique de l'inspectrice (piscines)
- Des nouvelles de l'école Centrale
- Distribution d'arbres et de compost
- Échange de semis

- Bibliothèque : renouveler les livres en ligne
- Grand échange de jouets et vêtements
- Nouvelle entente pour la berce du Caucase
- Inscription au camp de jour 2023
- Vidanges systématiques 2023
- · Jeux et dessin de la fête des Mères
- Calendrier mensuel

Message de la Municipalité



Bonjour et bienvenue dans cette édition du mois de mai. À l'approche de l'été, commençons par faire un tour des différents secteurs municipaux et projets à venir.

Loisirs et vie communautaire : ce mois-ci, nous avons le plaisir d'annoncer plusieurs activités. D'une part, la distribution de compost aura lieu au garage municipal le 20 mai de 9h à 12h. En même temps, la distribution d'arbres et l'échange de semis auront lieu au terrain des loisirs à côté du jardin autofertile (JAF). Profitez de l'occasion pour venir découvrir le JAF et poser vos questions! Le samedi suivant, ce sera au tour de l'échange de vêtements et jouets au Centre Multifonctionnel. Vous trouverez tous les détails à l'intérieur de ce journal. Finalement, nous sommes fiers d'annoncer le retour de la Fête nationale à Saint-Samuel. Nous profiterons de cette belle journée pour faire le lancement de notre nouveau plan d'action MADA. Réservez votre 23 juin et restez à l'affut des détails à venir!

Conteneur et RDD: le conteneur de matériaux secs est de retour au garage municipal. Il est nécessaire de prendre rendez-vous avant de vous présenter au garage pour accéder au conteneur, pour disposer de résidus domestiques dangereux (RDD) et de pneus sans jantes. Pour ce faire, appelez au 819-353-1242, option 2. Notez que toutes ces matières seront acceptées sans rendez-vous le 20 mai pendant la distribution de compost.

Voirie : comme planifié dans le plan triennal d'immobilisation, nous utiliserons la subvention de la taxe sur l'essence (TECQ) pour des travaux de réfection de voirie sur la rue Proulx et la route Rivard. Vous serez prochainement avisés des dates des travaux.

FRR: nous sommes heureux d'annoncer que notre projet pour l'achat et l'installation de plaquettes d'adresses civiques sécuritaires a été accepté par le conseil des maires de la MRC d'Arthabaska. Nous sommes d'avis que ces plaquettes augmenteront la sécurité de tous en facilitant le travail des premiers répondants dans des situations d'urgence. Nous remercions d'ailleurs le directeur de la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie de Bulstrode, monsieur Beaumier, pour son appui dans notre projet.

Centre Multifonctionnel : la problématique d'évacuation des eaux usées du Centre Multifonctionnel a été résolue, permettant ainsi la reprise des locations de salle. Un problème de tuyauterie favorisait l'accumulation de résidus entre la bâtisse et la fosse. Ce problème était amplifié par l'envoi indésirable de papier brun dans les toilettes. Pour éviter de futurs problèmes de refoulements, des séchoirs à mains ont été commandés et remplaceront bientôt le papier brun dans les salles d'eau.

Pannes récurrentes: en avril, le conseil a adopté une résolution visant à sensibiliser Hydro-Québec aux pannes fréquentes subies par les Samuelois. Cette résolution demande également à la société d'État d'intervenir afin d'améliorer la fiabilité du réseau dans notre secteur. Vous trouverez cette résolution à la page suivante.



Animaux : nous rappelons aux propriétaires de chiens l'obligation de respecter la loi. D'une part, votre chien doit être enregistré chaque année auprès de la Société protectrice des animaux d'Arthabaska (SPAA). De plus, les chiens doivent demeurer sous le contrôle de leur maître. Sur le terrain, les chiens doivent être attachés ou gardés dans une enceinte clôturée de manière à ne pas leur permettre de s'échapper. Pour signaler une situation non conforme ou inquiétante, nous vous invitons à communiquer directement avec la SPAA.

Abris d'auto temporaires : finalement, nous souhaitons rappeler à tous que la date limite pour retirer les abris temporaires (les abris tempos) était le 15 avril. Si ce n'est déjà fait, nous vous demandons de démonter et ranger votre abris temporaire rapidement.

Hydro-Québec

RÉSOLUTION 2023-04-248

DEMANDE DE SENSIBILISATION AUPRÈS D'HYDRO-QUÉBEC POUR PANNES D'ÉLECTRICITÉ RÉCURRENTES

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec est le seul fournisseur d'électricité de la Municipalité de Saint-Samuel;

CONSIDÉRANT QUE les pannes de courant sont récurrentes à Saint-Samuel ;

CONSIDÉRANT QUE la fréquence des pannes de courant demeure élevée malgré l'élagage des arbres entourant les fils électriques qui a eu lieu à l'été 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Samuel n'est pas desservie par un réseau d'aqueduc, et que les pompes des puits requièrent de l'électricité pour permettre l'accès à l'eau;

CONSIDÉRANT QUE la récurrence des pannes occasionne des pertes financières non négligeables pour les citoyens de Saint-Samuel;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens ont formulé de nombreuses insatisfactions auprès de la Municipalité quant à cette problématique ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Samuel est soucieuse de la sécurité et du bienêtre de ses citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont sensibles des répercussions que vivent leurs citoyens lors des pannes d'électricité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-France Plante, appuyé par monsieur Sylvain Bergeron et résolu de demander à Hydro-Québec de se pencher sur les causes des pannes électriques subies par la municipalité de Saint-Samuel et de mettre en action des solutions pour améliorer la fiabilité du réseau dans ce secteur.

Il est également résolu de transmettre cette résolution aux municipalités avoisinantes ainsi qu'au député provincial, monsieur Sébastien Schneeberger.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.



MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

RÉSUMÉ DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2023-345 CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 110.3 DE LA *LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME* (LAU)

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-345

Veuillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue le 14 mars 2023, la Municipalité de Saint-Samuel a adopté le règlement intitulé « Règlement n° 2023-345 modifiant le règlement de zonage n° 216 de la Municipalité de Saint-Samuel ».

Le règlement n° 2023-345 vise à modifier le règlement de zonage afin :

• D'agrandir la zone « C1 » à même une partie de la zone « P2 » sur une largeur de 35 m le long du 3e rang Ouest.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la municipalité régionale de comté d'Arthabaska le 30 mars 2023 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Offres d'emploi

RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN MÉNAGER ET DES SALLES DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

La Municipalité est à la recherche d'une personne responsable de l'entretien ménager et de l'organisation des locations de salles au Centre Multifonctionnel.

SOMMAIRE:

La personne responsable de l'entretien des salles travaille en collaboration avec l'équipe administrative pour le bon déroulement des locations de salles et le maintien en bon état du Centre Multifonctionnel.

TÂCHES:

- Collaborer avec l'adjointe administrative pour la planification des locations de salles ;
- Au besoin, monter les salles en tenant compte des demandes des locateurs ;
- Au besoin, accueillir les locateurs et leur remettre une clé du Centre Multifonctionnelle ;
- Ranger le matériel et effectuer l'entretien ménager après les locations ;
- Faire des tournées régulières pour vérifier l'état des lieux.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- · Horaire et nombre d'heures variables selon la demande;
- Travail à l'année :
- · Salaire selon expérience.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS RECHERCHÉES :

- · Autonomie;
- Sens des responsabilité;
- Fiabilité;
- · Disponibilité;
- · Capacité d'effectuer un travail physique;
- Capacité d'entretenir de bonnes relations avec l'équipe municipale ;
- Capacité d'entretenir de bonnes relations avec les citoyens.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de madame Julie Paris, directrice générale, à l'adresse courriel dg@saint-samuel.ca.





Un seul numéro: 819-353-1242

Pour joindre:

- Le bureau municipal
- Le garage municipal
- ∘ La bibliothèque
- La MRC d'Arthabaska

info@saint-samuel.ca

Chronique de l'inspectrice

LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

La plupart des noyades chez les jeunes enfants se produisent à domicile, en dehors des heures de baignade. Voici un bref rappel de la responsabilité municipale en cette matière.

Toutes les municipalités doivent s'assurer de l'application du règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles en vigueur à l'égard de tout propriétaire désirant installer ou remplacer une piscine.

Voici quelques règles importantes à ne pas oublier :

- Toute nouvelle piscine doit être entourée d'une enceinte, à moins que ses parois soient d'une hauteur d'au moins 1,2 m dans le cas d'une piscine hors terre, et d'au moins 1,4 m dans le cas d'une piscine démontable. Cette enceinte doit mesurer au moins 1,2 m, pouvoir empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 centimètres de diamètre et être dépourvue de tout élément pouvant en faciliter l'escalade;
- Toute porte d'accès à la piscine doit être munie d'un dispositif de sécurité lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement;
- Toute terrasse adjacente à une piscine doit être équipée d'une enceinte et d'une porte afin d'en protéger l'accès.

Bonne baignade sécuritaire à tous!

Amélia Lacroix

Inspectrice régionale en bâtiment et en environnement





Nous profitons de cette chronique pour féliciter Amélia qui est nouvellement maman. Nous lui souhaitons un magnifique congé de maternité auprès de son enfant. Pendant son absence, c'est Philippe Habel qui s'occupera de notre municipalité. Philippe est joignable à la même adresse courriel (permis@saint-samuel.ca) et par téléphone (819-752-2444 poste 4291). Étant donné la saison achalandée et la surcharge de travail occasionnée par le manque d'inspecteurs à la MRC, nous vous demandons de faire vos demandes à l'avance et de prévoir certains délais de traitement possiblement plus longs qu'à l'habitude. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.



Inspecteur municipal

Pour toutes vos:

- Demandes de permis
- Questions en lien avec les règlements ou le zonage
- · Questions en lien avec la conformité d'une installation ou d'une propriété

permis@saint-samuel.ca

Bibliothèque

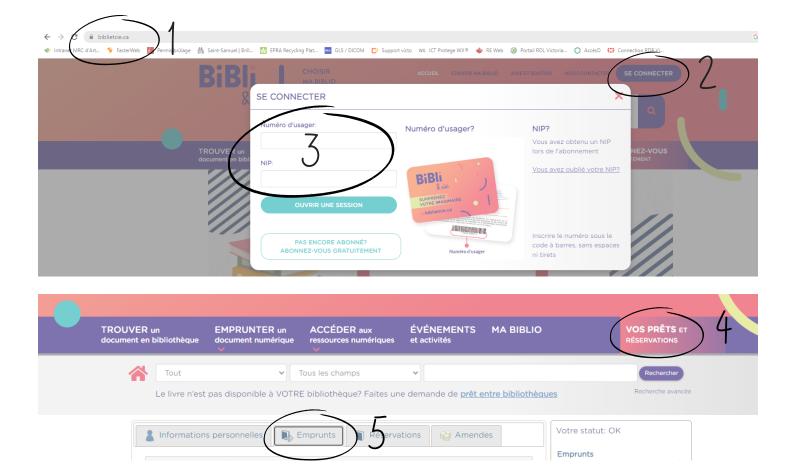
REMETTRE SES EMPRUNTS À TEMPS (OU LES RENOUVELER)

Le saviez-vous? Bien que les frais de retard aient été abolis, le temps d'un emprunt demeure de 3 semaines. En rapportant vos livres à l'intérieur de ce délai, vous permettrez à d'autres d'en profiter à leur tour.

Si vous avez besoin de plus de temps pour terminer votre lecture, sachez que vous pouvez renouveler vos prêts vous-même en ligne en suivant la procédure suivante:

- · Rendez-vous sur biblietcie.ca.
- Cliquez sur « se connecter »
- Ouvrez une session en entrant votre numéro d'abonné et votre NIP (cette information se retrouve sur votre carte de membre).
- Cliquez sur « vos prêts et réservations »
- Sous l'onglet « *emprunts* », sélectionnez le ou les titres que vous souhaitez renouveler.
- Cliquez sur « renouveler ».
- Une fois la procédure complétée, un avis de confirmation s'affichera.

À moins d'avoir été réservés par un autre membre, les prêts sont renouvelables deux fois.



Rappel: vous pouvez retourner vos livres en tout temps en les déposant dans la chute à courrier du bureau municipal!

Des nouvelles de l'école Centrale

UNE CHRONIQUE ÉCRITE PAR DES ÉLÈVES D'ICI



Le 23 mars, nous sommes allés au salon du livre de Trois-Rivières. Plusieurs conférences ont été données par des auteurs, mais il n'y avait pas juste des conférences. On pouvait acheter des livres et ensuite, les faire autographier.

Après, on est parti vers le musée Boréalis, une petite partie d'une très ancienne usine de papier. Arrivés au musée, nous avons mangé nos lunchs froids. Aussi, ils nous ont fait faire plusieurs activités dont une qui était de faire une usine de papier virtuelle. Pour faire cela, nous prenions une tablette. Ensuite, nous nous promenions pour qu'à certains endroits, une question apparaisse sur notre écran. Après avoir répondu correctement à la question, nous gagnions de l'argent virtuelle pour améliorer les pièces de notre machine à papier mais nous n'avions que 30 minutes pour trouver le plus de questions possibles. À la fin du temps, nous nous rassemblions pour calculer qui avait le plus de pièces améliorées. Nous avons aussi fabriqué du papier recyclé et les plus petits ont fait des bricolages.

Le 13 mars, une sexologue est venue à l'école. Elle s'appelait Madame Frédérique. Elle nous a expliqué que la sexualité englobait nos sentiments, notre personnalité etc... Elle nous a aussi dit que la sexualité était dans nos corps, nos têtes et nos cœurs.

Une autre journée d'avril, des cégépiens du cégep de Victoriaville sont venus pour nous faire vivre une activité différente à chaque classe. L'activité de ma classe tournait autour des biais cognitifs.

Le 6 avril, on a fait vivre une chasse aux œufs dans toute l'école. On formait des équipes, et chaque équipe avait une couleur à elle. Chaque équipe comptait au moins un capitaine qui était un 5e ou un 6e année. Chaque équipe devait trouver les 20 œufs de la couleur qui lui était attribuée. Sur les œufs, il y avait une lettre ou un symbole qui formaient une phrase. Celui qui avait fini de trouver la bonne phrase en premier, gagnait. La phrase était : Joyeuse Pâques à tous!



Aussi, de nouveaux livres sont arrivés à la bibliothèque de l'école. C'est nous qui les avions choisis il y a quelques mois. Nous faisons la même chose presque à toutes les années.

J'espères que vous avez aimé cet article.



Félix Parenteau, 4e année



CHRONIQUE « CITATIONS SAVOUREUSES »

Voici quelques citations cocasses de style «perronisme» qui ont été compilées et proposées par monsieur René Bergeron pour vous faire sourire:

- Il y a grenouille sous roche.
- Ce type de blessures, c'est très souffrant, surtout quand ça fait mal.
- Il ne faut pas s'étendre sur la peau de l'ours avant de l'avoir tué.
- On traversera la rivière quand on sera rendu au bout du tunnel.
- Il est arrivé avec l'équipe comme un cheval sur la soupe.
- J'ai l'estomac dans les pantalons.
- Il a tenu des propos inflammatoires.



Brigade bleue

LA BERCE DU CAUCASE

LA BERCE DU CAUCASE.

une indésirable envahissante au Centre-du-Québec

La berce du Caucase (Heracleum mantegazzianum) est une plante exotique envahissante introduite au Québec il y a plusieurs années en tant que plante ornementale.



Où retrouve-t-on la berce du Caucase ?

La berce du Caucase se retrouve maintenant de l'Outaouais au Bas-Saint-Laurent, en passant par le Saguenay. Elle pousse le long des cours d'eau, en bordure des routes, dans les fossés de drainage routier, sur les terres en friches et dans les sous-bois.



Risques pour l'humain

Au contact avec la peau, la sève de la berce du Caucase peut provoquer des lésions cutanées importantes qui peuvent s'apparenter à des brûlures de second degré (dermatites sévères). Cela est dû au fait que la sève contient des photophytotoxines (furancoumarines), soit des toxines qui sont activées par la lumière du soleil. La peau perd alors son immunité naturelle aux rayons UV, provoquant ainsi des brûlures.

En cas d'exposition à la sève de la berce du Caucase, éliminez le plus rapidement possible la sève à l'aide d'un papier absorbant, tout en évitant de la répandre davantage. Lavez ensuite avec du savon et rincez abondamment avec de l'eau l'endroit touché.

Couvrez les zones atteintes afin d'éviter toute exposition à la lumière du soleil pour une durée minimale de 48 heures. Changez de vêtement et lavez-les seuls afin d'éviter toute contamination croisée de vos autres vêtements.

Dans le cas où vos yeux sont atteints, rincez abondamment à l'eau vive pendant au moins dix minutes puis portez des lunettes de soleil sombres afin de réduire l'exposition à la lumière.

Comment l'éliminer?

Nous vous conseillons de ne pas tenter d'arracher la berce du Caucase par vous-même, car cela pourrait vous occasionner des brûlures. Contactez plutôt les gens de l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase. Les intervenants sont formés et équipés pour pouvoir procéder à ce genre de travaux sans risque de brûlure. En effet, un équipement de protection est nécessaire pour traiter sans danger la berce du Caucase.

Dans la plupart des cas, l'arrachage suffit à éliminer un plant de berce du Caucase. La racine des plants matures doit être sectionnée à environ 20 cm sous la surface du sol. Si les fleurs ou les graines sont présentes, les ombelles doivent être préalablement coupées et mises dans un sac-poubelle pour être jetées. Cela permet d'éviter la propagation des graines sur le site et de créer ainsi une banque de graines dans le sol. Il est à noter que les fleurs peuvent continuer à se déve lopper en graines, même une fois la tige coupée. D'où l'importance de couper les ombelles de fleurs et de les éliminer. Le reste de la plante peut être laissé sur place sans risque de reprise du plant.

Les pesticides sont utilisés dans de rares cas. L'épandage doit se faire à un moment particulier de la croissance de la plante pour être efficace. De plus, diverses normes doivent être respectées, particulièrement en milieu riverain.

SIGNALEZ LA BERCE DU CAUCASE

T 819 353-2121

Si vous croyez avoir trouvé de la berce du Caucase, contactez la responsable de votre organisme de bassin versant (OBV) par:

- ◆ Téléphone au 819 353-2121, poste 222
- ◆ Courriel à berce@copernicinfo.qc.ca.

Veuillez noter de façon détaillée le lieu, et si possible, prenez quelques photos pour les envoyer à la responsable, ce qui permettra la confirmation de l'espèce.



Brigade bleue

LA BERCE DU CAUCASE

L'an dernier, des cas de berce du Caucase ont été signalés à Saint-Samuel. Pour faire face à cette plante envahissante et éviter sa propagation, la Municipalité a conclu une entente avec l'organisme COPERNIC (organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet). Ainsi, les citoyens qui remarquent la présence de cette plante sur leur terrain pourront faire appel gratuitement à COPERNIC pour la faire enlever en toute sécurité. Dans ces pages, vous trouverez tout ce qu'il y a à savoir sur cette plante exotique.

Reconnaître la berce du Caucase et la différencier des autres espèces semblables

La berce du Caucase peut atteindre 5 mètres de hauteur. Il s'agit d'une plante pluriannuelle dont le cycle de vie est d'environ 3 ans.

Pour bien l'identifier, on peut se fier à:

- Ses fleurs en ombelle dont le diamètre peut dépasser les 50 cm;
- Sa tige creuse, cannelée et rigide pouvant atteindre 10 cm de diamètre et caractérisée par des taches pourpres éparses et des poils blancs rudes;
- Ses feuilles composées de 1 à 3 folioles profondément découpées et légèrement dentelées

D'autres espèces présentes au Centre-du-Québec peuvent être confondues avec la berce du Caucase : l'angélique pourpre, le panais sauvage et la berce laineuse (Heracleum maximum). Cette dernière peut également provoquer des dermatites, mais celles-ci sont moins importantes que celles provoquées par la berce du Caucase.

Pour différencier la berce laineuse de la berce du Caucase:

- ◆ La taille de la berce laineuse n'excède pas les 3 mètres alors que la berce du Caucase peut atteindre les 5 mètres.
- La feuille de la berce du Caucase est immense, profondément découpée et son dessous a peu de poils. Celle de la berce laineuse est nettement plus petite, moins découpée, moins dentelée et son dessous est couvert de nombreux petits poils blancs.
- La tige de la berce du Caucase est parsemée de taches pourpres et de quelques poils en crochets, alors que la tige de la berce laineuse a rarement des taches pourpres et est très poilue.



Pour plus d'informations sur la berce du Caucase, visitez le environnement.gouv.qc.va/biodiversité/nuisibles/berce-caucase

À mettre à l'agenda

ÉCHANGE DE SEMIS ET DISTRIBUTION DE COMPOST

ÉCHANGE DE SEMIS

En mars dernier, quelques jardiniers en herbe ont participé à un échange de semences. Ce mois-ci, les semis seront à l'honneur. L'échange de semis se veut être un évènement rassembleur et sans grandes formalités qui permettra aux jardiniers de notre communauté et d'ailleurs de se réunir et d'échanger leurs semis. C'est donc avec enthousiasme que nous vous invitons cordialement à vous joindre à nous pour cette belle journée à venir!

PS. Apportez votre verre, nous offrirons de l'eau aromatisée!





DISTRIBUTION DE COMPOST

Cette année encore, la tradition se poursuit avec la distribution de compost gratuit au garage municipal. Gabriel et Martin vous attendront le 20 mai avec votre remorque ou votre pelle et vos chaudières. L'an dernier, la distribution de compost a été un beau moment de rencontre entre les citoyens qui avaient envie de rester et de discuter entre eux. Cette année, nous vous invitons à apporter votre tasse réutilisable. Si la température est clémente, nous offrirons le café à ceux qui en veulent. Notez que, par soucis environnemental, nous ne donnerons pas de verres jetables.

Voyez ci-bas une compilation de quelques avantages du compost trouvés sur Internet.

AVANTAGES DU COMPOST



AIDE LA CROISSANCE

Le compost favorise la croissance des plantes en équilibrant la densité du sol. Cet équilibre permet aux plantes de développer des racines et une croissance plus saines.



REDUCTION DES INSECTES NUISIBLES

L'utilisation du compost attire les organismes bénéfiques dans le sol et réduit le besoin de pesticides et d'engrais.



RÉTENTION DE L'HUMIDITÉ ET DES NUTRIMENTS

L'utilisation de compost aide le sol à retenir l'humidité et les nutriments.

À mettre à l'agenda

DISTRIBUTION D'ARBRES

DISTRIBUTION D'ARBRES



Sandra profitera de la distribution de compost et de l'échange de semis pour offrir de petits arbres aux Samuelois intéressés. Les arbres seront distribués près du jardin autofertile (JAF), lequel se situe sur le terrain des loisirs (terrain entre la garderie et le garage municipal). Les essences attendues sont les suivantes:

- Bouleau jaune
- · Chêne rouge
- Érable à sucre
- · Nover noir
- Épinette blanche
- · Mélèzes larcin

AVANTAGES DES ARBRES



PEUVENT PURIFIER L'AIR

Saviez-vous que les arbres peuvent purifier l'air des particules sales? L'oxygène (O2) produit à partir des arbres est bénéfique pour tous les êtres vivants.





Saviez-vous que les arbres peuvent vous aider à réduire vos factures d'électricité? Pendant l'été, ils peuvent offrir une ombre qui maintient votre maison au frais. Pour obtenir les mêmes avantages sans arbre, vous auriez besoin d'utiliser dix climatiseurs de la taille d'une pièce.



ABRI POUR ANIMAUX

Les arbres sont également utilisés par les animaux comme abri et source de nourriture. Cet habitat supporte une variété de la vie animale pour maintenir la population pour que l'extinction ne se produise pas.

VOUS POUVEZ PROFITER DE TOUT CELA EN PLANTANT UN ARBRE!

Rejoignez-nous le 20 mai 2023 de 9h à 12h pour le compost, les arbres et l'échange de semis.

Sécurité incendie



UN MESSAGE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE BULSTRODE

VISITES DE PRÉVENTION À DOMICILE

Nous désirons aviser la population que les visites de prévention des incendies résidentielles débuteront le 1er juin prochain. Le but de ces visites est de vous aider à limiter les risques d'éclosion d'incendie et vous conseiller sur les meilleures façons de protéger votre famille et vos biens des dangers du feu.

- Lors de ces visites, les pompiers procèderont à la vérification, en autres, de :
- La présence obligatoire d'un avertisseur de fumée à chaque étage
- La présence d'un avertisseur de monoxyde de carbone (s'il y a lieu)
- Les extincteurs portatifs
- Les systèmes de chauffage et installations électriques
- L'entreposage de votre bonbonne de propane

Les pompiers seront vêtus de leurs uniformes, porteront une carte d'identité et effectueront les visites aux endroits suivants : rue Pépin, rue Bergeron, rue Curé-Baron, rue du Domaine, rue de L'Église et rue Le Grand.

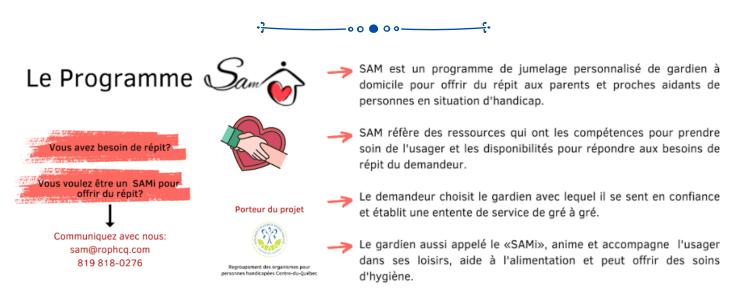
Formulaire à retourner en cas d'absence de l'occupant

En l'absence de l'occupant du domicile, un accroche-porte comportant un court formulaire sera laissé sur place. Le propriétaire ou le locataire aura un délai de 30 jours pour s'assurer de répondre aux exigences et en attester la conformité. La carte-réponse devra nous être retournée dument complétée et signée. Vous aurez la possibilité de glisser cette carte-réponse directement dans la chute de courrier de votre bureau municipal ou bien, de retourner cet avis par la poste suffisamment affranchi.

Pour de plus amples informations sur les visites résidentielles, contactez le directeur du service incendie, M. Sylvain Beaumier, au 819 795-9588.

Nous vous remercions de votre collaboration,

La Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie de Bulstrode



À mettre à l'agenda

DONS ET ÉCHANGES DE VÊTMENTS ET JOUETS

C'est avec plaisir que nous vous invitons à notre premier grand échange de vêtements et de jouets. L'objectif est de donner au suivant tout en recevant à notre tour. Avec les hausses des prix, quelle meilleure façon de rendre les vêtements accessibles tout en restant écoresponsable! D'ailleurs, nous vous invitons à impliquer vos enfants dans le processus; ils pourront choisir de quels jouets et vêtements ils sont prêts à se départir pour en avoir de nouveaux! Cet évènement se veut joyeux, convivial et communautaire. Venez en grand nombre. Plus la participation sera élevée, plus l'évènement sera une réussite. En ayant plus de choix, chacun pourra y trouver son compte.

Quand?

Le grand échange et don de jouets et vêtements aura lieu le 27 mai de 10h à 12h.

Où?

Au Centre Multifonctionnel (143, rue de l'Église, Saint-Samuel).







Pour qui?

Cet évènement est pour tous! Les grands, les petits, les jeunes, les moins jeunes, les citoyens d'ici et ceux d'ailleurs... TOUT LE MONDE est bienvenu au grand échange de Saint-Samuel!

Combien?

Cette activité est entièrement gratuite.

Quels articles pourront être donnés ou échangés?

- L'échange vise spécifiquement les vêtements et les jouets.
- Les vêtements pour hommes, femmes et enfants seront acceptés.
- Les vêtements et les jouets à échanger devront être en parfaite condition et au goût du jour.
- Il y aura aussi une section « à donner » pour les articles vestimentaires et les jouets.
- Pour cette section, les articles pourront avoir de légères imperfections ou être moins au goût du jour.

Comment procéder?

- Présentez-vous au Centre Multifonctionnel à 9h le jour de l'évènement. Apportez vos articles (jouets ou vêtements) en précisant si c'est pour un don ou un échange. Sandra fera le tri et vous donnera des coupons d'échange pour les articles admissibles.
- Vos coupons vous permettront de choisir d'autres articles à votre goût lors de l'échange.
- Pour venir porter des articles à donner (donc sans réclamer de coupons d'échange), nous vous invitons à les mettre dans un sac ou dans une boite avec la mention « à donner ».
- À la fin de l'échange, tous les articles n'ayant pas trouvé preneur seront donnés au suivant.

Pour toute information concernant cet évènement ou pour planifier un rendez-vous pour laisser vos articles, veuillez contacter Sandra Finlay (responsable des loisirs) au 819-353-1242, poste 2223, ou pas courriel à loisirs@saint-samuel.ca.

Rejoignez-nous le 27 mai 2023 de 10h à 12h!

♦ Apportez vos sacs réutilisables **♦**

Divers

MOIS DU VÉLO ET VIDANGES SYSTÉMATIQUES

MOIS DU VÉLO

Du 1er au 31 mai, la Municipalité de Saint-Samuel et Vélo Quebec vous invitent à sortir votre vélo pour célébrer le début de la belle saison. Prêts à relever le défi? Enregistrez vos déplacements et courez la chance de gagner l'un des nombreux prix. Pour participer, visitez : <u>velo.qc.ca/moisduvelo</u>.



VIDANGES SYSTÉMATIQUES 2023



La période de vidange des installations septiques dans votre municipalité aura lieu <u>du 12 juin au 7 juillet 2023</u>

fossesarthabaska.ca
POUR ACCÉDER AU CALENDRIER



Divers

TROUSSE INFOSTOP - TRIO ÉTUDIANT POUR L'EMPLOI



Carrefour
jeunesse-emploi
Grife Betrast-Dummid-Be-funs
819 358-9838

Carrefour

d'Arthabaska

Desjardins

Québec ##

Ham-Nord | Kingsey Falls | Notre-Dame-de-Ham | Notre-Dame-du-Bon-Conseil (village)
Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil | Saint-Albert | Saint-Félix-de-Kingsey | Saint-Rémi-de-Tingwick
Saint-Samuel | Sainte-Clotilde-de-Horton | Sainte-Élizabeth-de-Warwick | Sainte-Séraphine | Tingwick | Warwick



Offerte gratuitement aux ainés et aux personnes en situation de vulnérabilité.

Permet de rassembler toutes vos informations essentielles à un seul endroit, rapidement accessibles

> en cas d'urgence à domicile.

a donnene.

Outil de prévention pour faciliter le travail des premiers répondants et des paramédics



Disponible dans toutes les municipalités de la MRC d'Arthabaska

Disponible dans toutes les manicipantes de la MRC à Attitut

Heureuse fête des Mères!

JEUX POUR LE PLAISIR DES PETITS ET DES GRANDS

Voici un mot caché avec le mot « mère » ou « maman » dans plusieurs langues différentes. Rayez les mots de la liste dans la grille, et découvrez le mot mystère!

MAMAN (français)
MERE (français)
MANMAN (créole)
MOTHER (anglais)
MOM (anglais)
MUTTER (allemand)
MAMACHEN (allemand)
MOEDER (néerlandais)
MAMINKA (tchèque)
MAMMA (italien)
MAJKA (bosniaque, croate)
MITERA (grec)
MODER (suédois)
MADRE (espagnol)

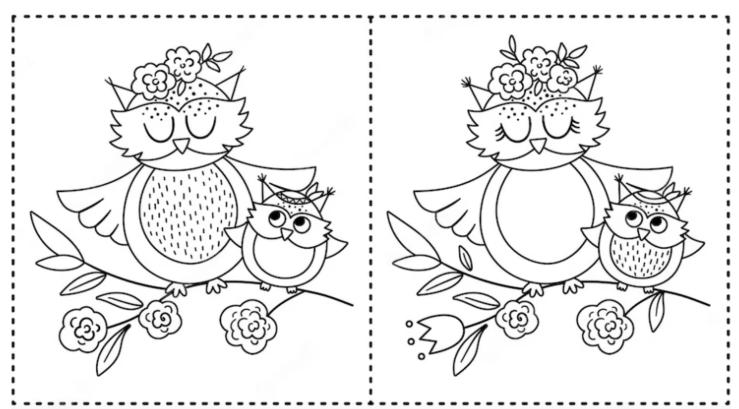
		_		_			_	
М	Α	М	Α	Ζ	М	М	М	М
Μ	Α	О	R	Ш	4	\subset	0	0
М	F	М	Е	М	N	Т	Е	Т
Α	М	0	М	4	М	Т	D	Н
М	Α	D	Α	Τ	А	Е	Е	Е
_	٦	Е	М	Е	N	R	R	R
Ν	K	R	М	R	М	Е	R	Е
Κ	Α	Т	Α	Α	Е	М	0	М
Α	М	А	М	А	С	Н	Е	N
	м м - и	M A M F A M M A I J N K K A	M A D M F M A D M A D D M A D D M A D D D M A D D D D D D D D D D D D D D D D D D D	M A D R M F M E A M O M M A D A I J E M N K R M K A T A	M A D R E M F M E M A M O M I M A D A T I J E M E N K R M R K A T A A	M A D R E A M F M E M N A M O M I M M A D A T A I J E M E N N K R M R M K A T A A E	M A D R E A U M F M E M N T A M O M I M T M A D A T A E I J E M E N R N K R M R M E K A T A E M	M A D R E A U O M F M E M N T E A M O M I M T D M A D A T A E E I J E M E N R R N K R M R M E M O K A T A E M O D <

Au mois de mai, c'est celle des mères: __ _ _ _

source: momes.parents.fr



Trouvez les 10 différences :



source: fr.freepik.com

Heureuse fête des Mères!

BONNE FÊTE À TOUTES LES MAMANS. QUE VOTRE JOURNÉE SOIT BELLE COMME UN RÊVE!



CAMP DE JOUR 2023 SAINT-SAMUEL

DU 26 JUIN AU 18 AOÛT 2023 OFFERT AUX ENFANTS AGÉS DE 4 À 12 ANS (MATERNELLE COMPLÉTÉE)



CAMP DE JOUR: 9H À 16H SERVICE DE GARDE: 7H À 9H & 16H À 17H3O

FRAIS DE 3 \$ PAR PÉRIODE DE SERVICE DE GARDE PAR ENFANT PAR JOUR

- / 2E ENFANT: 205\$ / 3E ENFANT: 190\$
- DEUX VERSEMENTS ACCEPTÉS: 15 MAI & 15 JUIN MAXIMUM
- TEMPS PARTIEL = 22\$ LA JOURNÉE COMPLÈTE (PRIORITÉ TEMPS PLEIN)
- INSCRIPTION JUSQU'AU 15 MAI, APRÈS, DES FRAIS DE 20\$ DE PLUS PAR ENFANT

LE LIEN POUR LES INSCRIPTIONS EST DISPONIBLE SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAMUEL



LE CAMP DE JOUR SE DÉROULERA À L'ÉCOLE CENTRALE 471. RANG 3 OUEST



RANCH DUPONT LA CITÉ DE L'ÉNERGIE ➤ LE PARC MARIE-VICTORIN CAMPUS ESCALADE + QUILLES

LASER FORCE



LE SERVICE DE GARDE SCOLAIRE DÉBUTERA LE 21 AOÛT 2023

INFORMATIONS



ÉRICK BERGERON. DIRECTEUR GÉNÉRAL 819 353-1863





Soirée sportive 18h30 MARDI

Nai 2023

MERCREDI

JEUDI

SAMEDI

28 29	77	mamans!	N					× ×
29	75		===					1
			15		00			
30	2) Soirée sportive 18h30	Soirée sportive 18h30	91	Bienvenue à tous Soirée sportive 18h30	19h Conseil	Soirée sportive 18h30	2	
BIBLIO DU QUEBEC	BIBLIO DU QUÉBEC 15h30 à 19h	15h30 à 19h	BIBLIO	DU QUÉBEC 15h30 à 19h	BIBLIO	15h30 à 19h	3 BIBLIO	
	matières compostables matières recyclables		81	matières compostables matières recyclables			4	
	07	déchets	19		21	Date limite pour le 2e versement des taxes municipales	5	
Déchets volumineux	Grand échange et don de vêtements et jouets	et de compost et échange de semis	20 Postribution d'arbres		13		6	

15h30 à 19h

Déchets volumineux à mettre au chemin le dimanche 4 juin

AFFICHEZ-VOUS!

Le journal municipal offre maintenant la possibilité aux entreprises de s'afficher à petit prix. Communiquez avec nous pour annoncer vos produits et services dans le journal *Le Jaseur*. Voyez le tableau suivant pour connaître les prix en fonction du nombre de parutions et de la grandeur des annonces.



	1 parution	5 parutions	9 parutions
Carte de visite	10\$	40\$	60\$
¼ de page	20\$	80\$	120\$
½ page	40\$	160\$	220\$
1 page	80\$	320\$	440\$

Les organismes à but non lucratif desservant la Municipalité de Saint-Samuel peuvent afficher leurs services de manière gratuite à raison d'une demi-page par parution. Au plaisir de recevoir vos annonces!



Pour vos assurances, ça vaut le coup de comparer.

Bernier et Paris Assurances inc.*
Agence en assurance de dommages

819 604-9292

bpassurance.com

* Partenaire autorisé de Beneva inc., agence en assurance de dommages.

Partenaire autorisé beneva





Forage de puits à St-Samuel depuis 1947

819 758-6468

Expertise

Professionnalisme

Service